

# A l'attention de tous nos membres

Autor(en): **Savoie, Frédéric**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **49 (1978)**

Heft 12: **Pages économiques**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 12 Décembre 1978

## SOMMAIRE

**Communication et informations aux membres** — ADIJ (321) ; **Situation conjoncturelle et économie jurassienne (4<sup>e</sup> bilan)** — Michel Rey (323) ; **Table des matières 1977 et 1978** — ADIJ ; **Chronique économique** (340).

## **A l'attention de tous nos membres**

*La Direction et le Comité central de l'ADIJ, au seuil de la nouvelle année, vous présentent leurs vœux les plus chaleureux et vous informent que*

**l'assemblée générale ordinaire de l'ADIJ  
aura lieu l'année prochaine, le samedi 9 juin 1979, à Saint-Ursanne**

*M. Philippe de Weck, président du Conseil d'administration de l'UBS, présentera à cette occasion un exposé sur un sujet économique.*

*Nous vous prions d'ores et déjà de bien vouloir réserver cette date importante.*

*Moutier, décembre 1978.*

Frédéric Savoye, président central

## INFORMATIONS

Le 14 novembre 1978, à la suite de la démission de M. F. Lachat en tant que secrétaire général de notre association, le comité central de l'ADIJ, lors de sa dernière séance, a pris les dispositions suivantes (pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 1978 au 30 juin 1979) :

1. La fonction de secrétaire général n'est plus attribuée uniquement à une personne.
2. Les attributions découlant de la fonction de secrétaire général sont reprises collégalement par MM. F. Savoye, président, J. Jobé, trésorier et M. Friche, secrétaire-comptable. Ces trois personnes se répartissent les tâches relatives à l'animation et à l'administration de l'ADIJ.
3. La direction est composée des personnes suivantes : MM. F. Savoye, président, de Saint-Imier, R. Berdat, vice-président, de Moutier, J. Jobé, trésorier, de Porrentruy, M. Houlmann, de La Neuveville et F. Lachat, de Porrentruy ; secrétaire de la direction : M. M. Friche, de Delémont.
4. Les problèmes ayant plus particulièrement trait au Jura bernois ou au canton du Jura sont traités par les membres de la direction : MM. R. Berdat et M. Houlmann en ce qui concerne le Jura bernois et MM. J. Jobé et F. Lachat pour le canton du Jura ; la coordination nécessaire est maintenue par le président F. Savoye.

La responsabilité des différentes commissions ne subit pas de modification, la répartition est la suivante :

M. Rémy Berdat, vice-président :

- commission sociale
- commission économique
- commission pour la formation professionnelle
- commission du tourisme pédestre

M. Jean Jobé, trésorier :

- commission pour l'aménagement du territoire
- commission pour la protection de la nature
- commission pour le trafic ferroviaire
- commission des questions conjoncturelles

M. M. Houlmann, assesseur :

- commission routière
- commission agricole
- commission pour la sauvegarde du patrimoine
- commission des forêts et du bois

Quant au président, M. F. Savoye, secondé par MM. J. Jobé et M. Friche, il assure la planification globale des activités de l'ADIJ.

5. la rédaction du bulletin « Les Intérêts du Jura » est confiée à MM. F. Savoye, de Saint-Imier et M. Friche, de Delémont.
6. La permanence du secrétariat général est assurée au siège de l'administration de l'ADIJ, rue du Château 2, à Moutier, par M. M. Friche, secrétaire-comptable et Mme F. Baugartner, employée de commerce. M. F. Savoye, président, continue d'être présent au siège de l'administration les mardi et mercredi toute la journée ainsi que le jeudi matin.
7. Le secrétariat d'enquêtes de la commission sociale étant dissous, l'ADIJ ne possède plus qu'une ligne téléphonique (032 93 41 51).